



Rémunération société de production

Par layaway

Bonjour,

Nous sommes 2 jeunes qui souhaitons créer notre société de production audiovisuelle.

Nous nous interrogeons beaucoup sur les statuts juridiques à avoir afin de pouvoir nous rémunérer.

Les conseils que nous avons eu de la part de comptables et de certains avocats restent très flous étant donné qu'ils ne sont pas spécialisés en audiovisuel.

Le peu d'avocats spécialisés dans le domaine sont hors de nos moyens.

Après plusieurs semaines de recherches et de désinformations, nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération notre message afin de nous apporter quelques réponses.

Nous sommes 2 et souhaitons créer une SARL à part égal (50% chacune).

Mon associée souhaiterait exercer le métier de réalisatrice, DA et monteuse pour nos projets d'entreprise ainsi qu'en parallèle.

De mon côté, je souhaiterais exercer le métier de chargée de production pour nos projets.

Quel serait le statut juridique légal à avoir pour pouvoir travailler au sein de notre propre SARL et en tant que réalisatrice, chargée de production etc ?

En vous remerciant d'avance pour vos réponses!